



N° 2022-52

ARRETE DE MAIRE

Portant nomination de l'agent recenseur du recensement de la population Commune de TOURNISSAN

Le Maire de la Commune de TOURNISSAN

Vu le Code Général des Collectivités locales,

Vu la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,

Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés,

ARRETE

Article 1^{er}

Mme Magali REDON est recrutée du 19 janvier 2023 au 18 février 2023 en qualité d'agent recenseur de la population.

Article 2

Elle sera chargée sous l'autorité du coordonnateur, tout en veillant à se conformer aux Instructions de l'Insee de :

- Distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants ;
- Vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis

Article 3

Mme Magali REDON s'engage à ne pas transmettre à quiconque les informations qui seront mises à sa disposition ou qui viendront à sa connaissance dans le cadre de ses activités relatives au recensement général de la population, ni à en faire état, même après sa cessation de fonctions.

Article 4

Mme Magali REDON déclare avoir pris connaissance de ce que toute infraction à l'engagement mentionné ci-dessus l'expose au licenciement, à des poursuites d'ordre pénal et à des poursuites en responsabilité civile, avec toutes les conséquences pécuniaires que cela comporte au titre des dommages causés.

Article 5

La rémunération de Mme Magali REDON fera l'objet d'un autre arrêté ou d'une autre décision du Conseil municipal

Article 6

Il est strictement interdit à Mme Magali REDON d'exercer, à l'occasion de la collecte de bulletins, une quelconque activité de vente ou de placement auprès des personnes avec lesquelles son activité d'agent recenseur la met en relation.

Article 7

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée

Une ampliation sera adressée au receveur de la collectivité.

Fait à TOURNISSAN ,

Le 16 décembre 2022

Le Maire,

Marilyse RIVIERE

The image shows a handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'M' and 'R' intertwined. To the right of the signature is a circular official stamp, which is mostly blank and appears to be a faint impression of a seal or stamp.